



## CONSEIL D'ETABLISSEMENT D'ORON-PALEZIEUX

### Procès-Verbal de la séance du conseil d'établissement d'Oron-Palézieux tenue le mardi 12 novembre 2024 – 20h Salle d'arts visuels du 4ème bâtiment – Collège d'Oron-la-Ville

---

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Bienvenue
  2. Nomination de M. Alain Chamot en remplacement de Mme Sandrine Bussard
  3. Liste de présences – Quorum
  4. Ordre du jour - Adoption
  5. Validation du PV du 19 mars 2024
  6. Communications sur la vie de l'établissement
  7. Projets de demande de soutien
  8. Divers et propositions individuelles.
- 

#### **SONT PRESENTS**

##### **Les représentants des Autorités communales :**

- Mme Patricia Grossglauser
- M. Christophe Rebetez
- M. Nicolas Lehmann

##### **Les représentants des parents d'élèves fréquentant l'établissement :**

- Mme Morgane Bougouin
- Mme Céline Chatelan David
- Mme Sylviane Rey
- M. Pascal Schmutz

##### **Les représentants des milieux et des organisations concernées par la vie de l'établissement :**

- Mme Stéphanie Jubin
- Mme Jacqueline Fraefel
- M. Alain Chamot

##### **Les représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement :**

- M. Jean-François Détraz
- Mme Chrystell Frioud
- Mme Valérie Harlow
- Mme Elena Zuntini Chabod

#### **1. BIENVENUE**

Le Président souhaite la bienvenue à toutes et tous et salue la présence de Mme Pachl, enseignante qui va faire une présentation, au point des communications de la vie de l'établissement.

**2. NOMINATION DE M. ALAIN CHAMOT**

Le Président informe que suite à la démission de Mme Bussard et selon l'article 11 b, du règlement du CET, le quart des autorités politiques, a accepté la candidature de M. Alain Chamot.

Monsieur Alain Chamot, se présente à l'assemblée.

**3. LISTE DE PRÉSENCES - QUORUM**

Après vérification de la liste de présence, il est constaté que 14 membres sont présents.  
Excusés : Mme Muriel Vernier et M. Michel Bovy.

**Le quorum est atteint et l'assemblée est déclarée ouverte.**

**4. ORDRE DU JOUR – ADOPTION**

Le Président informe que l'ordre du jour est mis en discussion. Ce dernier est accepté tel que présenté.

**4. VALIDATION DU PV DU 19 MARS 2024**

Chacun a reçu le procès-verbal de la séance du 19 mars 2024, il est mis en discussion.

Mme Stéphanie Jubin, informe que le solde en caisse était de CHF 2858.55 et non CHF 2'855.30, comme indiqué dans le PV.

Le Président, informe que le PV sera archivé avec la modification demandée, il remercie son auteure.

**5. COMMUNICATIONS SUR LA VIE DE L'ETABLISSEMENT**

M. Jean-François Détraz, fait un point de situation, il rappelle la mise en œuvre du congé joker (6 demi-journées par année) et que le CET avait décidé d'octroyer le mercredi matin de congé avant l'Ascension et le vendredi après-midi avant les vacances d'été. A ce jour, il y a 896 élèves dans l'établissement scolaire et environ 120 collaborateurs. Il y a de plus en plus d'enfants de migrants qui doivent avoir recours à des cours intensifs de français. Depuis le début de la rentrée scolaire, la ferme des Bois à Ecoteaux, accueille tous les mardis matin, des enfants de classes enfantines en situation de difficultés. Il passe ensuite la parole à Mme Pachl qui fait partie du groupe de travail des enseignantes, sur le projet « cour verte ». Ce projet a obtenu, le soutien de la Fondation RADIX (qui gère un fonds alimenté par Roger Federer) pour un montant de CHF 40'000.-

Mme Pachl, présente le projet « cour verte ». Elle précise que pour que le projet puisse se réaliser, un financement supplémentaire conséquent est nécessaire.

Après une discussion générale, il est proposé de rédiger un postulat demandant le financement dans son intégralité par la commune d'Oron du projet « cour verte ». Plusieurs membres du CET ont également la fonction de Conseiller communal.

Le Président, M. Christophe Rebetz précise que pour les enfants, il n'y a pas de parti politique. Le financement de cet objet scolaire ne devrait pas être effectué par des entreprises privées. Le dossier présenté ce soir est très complet. Il félicite le groupe de travail.

## **6. PROJETS DE DEMANDES DE SOUTIEN**

Mme Stéphanie Jubin, indique qu'il y a actuellement en caisse le montant de CHF 929.25. Elle a reçu une demande de soutien.

- Semaine de la lecture au mois d'avril 2025 au collège de Palézieux, avec la venue d'un auteur, fourniture de livre, montant demandé CHF 694.80

**Il est décidé de soutenir :**

**La semaine de la lecture au mois d'avril 2025 au collège de Palézieux, pour un montant de CHF 694.80**

M. Jean-François Détraz, informe que les travaux nécessaires pour accrocher dans la bibliothèque scolaire, les toiles (projet financé par le CET en mars dernier), n'ont pas encore été effectués. La commune doit faire installer un système d'accrochage des toiles et y prévoir un éclairage. Il espère que le nécessaire sera fait d'ici la fin de l'année.

## **7. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES**

Mme Sylviane Rey, a constaté que le formulaire de contact du site internet de l'école, n'a pas de confirmation d'envoi. Elle propose de revoir sa configuration.

M. Jean-François Détraz, répond qu'il ne peut rien faire mais il prend note de cette remarque.

Mme Sylviane Rey, revient sur la récréation à 9h30 des 9-11<sup>e</sup>, elle trouve que c'est trop tôt dans la matinée.

M. Jean-François Détraz, a déjà eu cette remarque, mais il n'est pas possible de modifier les heures des récréations. Les élèves de 1<sup>e</sup> à 11<sup>e</sup> année du collège d'Oron ne peuvent pas avoir la récréation tous en même temps.

M. Pascal Schmutz, demande si les enseignants sont informés des différents protocoles en cas de problème, attaques, suicide, autres.

Mme Chrystell Frioud, confirme que la marche à suivre est affichée sous les bureaux des enseignants et qu'une information a été transmise à la conférence de rentrée d'août dernier.

M. Pascal Schmutz, voudrait connaître le plan de l'établissement en cas de problème.

M. Jean-François Détraz, précise que, le protocole en vigueur est en possession des enseignants. Tous les 4 à 5 ans, une formation sur les premiers secours et la lutte contre les

incendie est organisée dans l'établissement. A partir de cette année scolaire, un exercice d'évacuation annuel est prévu dans tous les bâtiments scolaires.

Mme Elena Zuntini Chabod, informe qu'elle a suivi la formation sur le risque suicidaire. Elle est en réflexion sur la mise en place d'un protocole.

Mme Chrystell Frioud, indique que le protocole établi en cas de crise (cellule de crise GRAFIC) fonctionne parfaitement expérience faite.

M. Pascal Schmutz, rappelle la soirée d'information du quart parents, le 27 novembre prochain. Il demande si c'est possible que le CET finance l'apéritif.

Mme Stéphanie Jubin, précise que l'intitulé de cette invitation passée via l'agenda des enfants n'était pas correcte. Il aurait fallu préciser qu'elle émane du quart parents et non pas seulement du « CET ».

Le Président, M. Christophe Rebetez propose de financer le montant de CHF 100.-, pour la soirée d'information.

**Il est décidé de soutenir :**

**La séance d'information du 27 novembre 2024, pour un montant de CHF 100.-**

Mme Jacqueline Fraefel annonce sa démission avec effet au 30 juin 2025 de l'UAPE après 23 ans d'activité. Sa collègue Mme Albanesi va également prendre sa retraite. Mme Fraefel se retirera également du CET et propose Mme Aline Favre pour la remplacer.

Le Président, M. Christophe Rebetez, remercie Mme Fraefel pour le travail effectué et toutes ses années d'activités au CET. Il lui demande d'envoyer sa démission par courriel à la secrétaire du CET et prend note de la candidature de Mme Favre.

M. Jean-François Détraz propose de fixer la date de la prochaine séance du CET.

Après concertation, la date du jeudi 6 mars 2025 à 20h, est retenue. Le lieu, sera précisé sur la convocation.

Comme la parole n'est plus demandée. Le Président, M. Christophe Rebetez clôt la séance à 21h18. Il remercie les personnes présentes d'être venues et leur souhaite une agréable suite de soirée.

La secrétaire :



L. Bard

Oron, le 22 novembre 2024

Distribution par courriel :

- Aux 15 membres du Conseil d'Etablissement
- En copie au Greffe municipal de Maraçon, Oron